

GAGNON, LAFONTAINE

AVOCATS

SYLVAIN AIRD
STÉPHANIE ASSOULINE
SOPHIE BARIL
ERIKA BEAUMIER
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
VALÉRIE DURAND
ÉRIC FRASER
YVES FRÉCHETTE
RITA-ROSE GAGNÉ
PIERRE GAGNON

CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
JULIE LAPIERRE
NICOLE LEMIEUX
JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE

PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
ISABELLE RAYLE-DOIRON
SYLVY RHÉAUME
CAROLINA RINFRET
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 4683

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Montréal, le 16 juin 2004

« Par messenger et courriel »

Me Anne Mailfait
Secrétaire adjoint
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET: Demande d'approbation du budget 2004 du Plan global en efficacité énergétique du
Distributeur d'électricité – Phase II
Dossier Régie: R-3519-2003
N/d: R000079/FE

Chère consoeur,

En prévision de l'audience du 17 juin prochain et à votre demande expresse, nous vous communiquons la proposition du Distributeur concernant la phase II du dossier mentionné en objet.

Le Distributeur annonce d'abord son intention de contester la demande de l'intervenante SÉ/AQLPA de faire qualifier M. Jacques Fontaine à titre de témoin expert en potentiel technico-économique d'économie d'énergie.

En ce qui a trait plus particulièrement au déroulement du dossier et dans la mesure où la Régie souhaite une analyse approfondie de la question, le Distributeur suggère, comme plusieurs intervenants, la tenue d'une série de rencontres techniques touchant les différents marchés inclus au potentiel technico-économique, permettant une présentation de la part du Distributeur des hypothèses et de la méthodologie et la formulation de commentaires, suggestions et critiques de la part des intervenants. L'information et les données pertinentes en possession du Distributeur seront transmises aux intervenants dans le cadre des rencontres techniques. De même, les spécialistes du Distributeur, de même que l'expert qu'il a mandaté, selon le cas, seront présents aux rencontres, le tout afin de permettre une démarche enrichissante et efficace d'examen du potentiel technico-économique.

.../

GAGNON, LAFONTAINE

.../2

Les rencontres techniques pourraient être tenues sur une base mensuelle à partir d'août 2004 jusqu'au printemps 2005. A priori, huit (8) rencontres apparaissent nécessaires compte tenu du nombre de marchés et de la quantité d'informations à analyser et à présenter. Ce délai semble nécessaire à ce qu'une étude en profondeur de la question soit réalisée et puisse servir dans le cadre des dossiers ultérieurs en efficacité énergétique qui seront débattus devant la Régie. Le potentiel technico-économique de chaque marché pourra donc être mis à jour au fur et à mesure de la progression des rencontres.

Il apparaît cependant difficile, voire impossible, de concilier cette démarche avec l'utilisation des résultats des rencontres techniques pour la demande d'approbation budgétaire 2005. Le Distributeur entend plutôt utiliser pour cette fin le potentiel technico-économique présenté dans le dossier R-3473-2001 mis à jour selon les nouveaux coûts évités déterminés par la Régie et révisés au besoin pour tenir compte de changements significatifs dans les données à l'appréciation de la preuve du Distributeur.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'accepter, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GAGNON, LAFONTAINE

Par:

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

/sr

C.c. Intervenants (par courriel seulement)